INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'ALGER

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE NATIONALE D' ADMINISTRATION

I.- PREPARATION ORALE.-

La préparation normale au concours d'entrée à l'E.N.A. consiste dans le cycle complet des cours et conférences qu'organise l'Institut, cycle normalement échelonné sur deux ou trois ans . Les candidats titulaires du baccalauréat ou d'une licence qui se destinent au "premier concours" s'y préparetont en suivant ces enseignements a titre d'élèves ; les candidats non pourvus de ces diplômes, se destinant au "second concours" ouvert aux employés des services publics, titulaires, agents contractuels ou auxiliairés ayant au moins quatre ans de services, peuvent également les suivre a titre d'auditeurs.

Toutefois, l'Institut accueille dans "une année complémentaire" les candidats se préparant au prochain concours d'entrée à l'E.N.A. Ces candidats peuvent ainsi compléter leurs connaissances et se préparer efficacement aux épreuves du concours en choisissant les cours et conférences de l'Institut qui leur sont les plus utiles. Les principaux cours ont lieu de 17 h 30 à 18 h 30 et de 18 h 40 a 19 h 40 pour permettre à tous les fonctionnaires et employés d'y assister.

En outre, a l'intention spéciale de ces candidats, des conférences sont organisées le Samedi après-midi, préparant aux principales épreuves communes du concours (1° composition écrite, commentaire de texte). Elles comportent la correction et le commentaire des sujets de compositions écrites - des exposés oraux - des discussions - des interrogations.

Le tableau et l'horaire de ces conférences, directions d'études et travaux pratiques dont l'ensemble assure une préparation active aux diverses épreuves et sur les principales matieres du concours est annexé à la présente notice.

Enfin l'attention des candidats, "étudiants" ou "fonctionnairés" est attirée sur l'épreuve de culture physique obligatoire, faisant l'objet de notes comptant pour l'admissibilité. Nul ne peut en être dispensé sauf apres examen par le médecin de l'E.N.A. Les candidats inscrits à l'Institut sont donc invités à suivre l'entraînement progressif que constituent les cours d'éducation physique et sportive, qui ont lieu le Mardi et le Jeudi de 7 h 00 à 9 h 00, au Stade Leclerc.

II.- PREPARATION ECRITE.-

Pour faciliter le travail aussi bien des candidats assidus aux conférences que des candidats isolés, ne résidant pas à Alger, et ne disposant que de moyens d'études limités et de renseignements insuffisants sur les conditions générales du

.....

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

concours, l'INSTITUT met à leur disposition divers moyens de préparation méthodique et de documentation ou d'étude. Il est bien évident qu'en l'absence de cours polycopiés, il ne saurait s'agir d'enseignements complets par correspondance, dont le principe même se heurte d'ailleurs a de grandes difficultés pour les études politiques.

Il est d'autre part rappelé aux candidats employés des services publics remplissant les conditions pour se présenter au prochain concours d'entrée à l'E.N.A., que l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS organise une préparation officielle par correspondance, très méthodique et développée. Se renseigner a l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, 27, rue Saint-Guillaume, PARIS VII°.

La préparation organisée par l'INSTITUT D'ALGER commence en décembre et se poursuit jusqu'à fin Septembre. (Des conférences ont lieu en Juillet et en Septembre).

Elle comporte ;

I°) D'une part des sujets de composition ou d'exposés à traiter qui sont adressés régulièrement aux candidats inscrits, leurs copies sont retournées corrigées, avec un plan ou un corrigé-type.

Les compositions ou exposés portent :

I) sur l'évolution des idées et des faits politiques économiques et sociaux (Ière composition écrite du concours, commune à tous les candidats, à traiter en 6 heures, affectée du coefficient 6.

2) sur les institutions politiques contemporaines, la géographie économique, l'histoire diplomatique, le droit international public, le droit public et administratif, l'Economie Politique, la Science et la Législation financières, l'Economie sociale, la législation sociale (objets de compositions écrites au premier et au second concours, ou d'interrogations orales).

3) sur le résumé (en 50 et en 1500 mots) d'un document ou groupe de documents (3° composition écrite du second concours).

4) sur le commentaire d'un texte (objet d'une épreuve orale importante); tous les textes faisamt l'objet d'explications à l'Institut sont adressées aux candidats, les commentaires qu'ils enverront leur seront retournés corrigés.

5) sur la traduction d'un texte en langue étrangère (en 3 heures sans dictionnaire (des versions sont adressées aux candidats et leur sont retournées corrigées) (épreuve obligatoire du "premier concours")

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

2°) D'autre part le travail personnel des candidats est facilité par :

I) des directives générales d'études, comportant des indications sur les différentes épreuves du concours, leur programme exact et la manière de l'étudier.

2) des bibliographies détaillées et méthodiques, indiquant aux candidats les meilleurs ouvrages d'étude à se procurer, et les ouvrages de référence ou de lecture a consulter, pour toutes les matières de l'écrit et les principales matières qu'ils peuvent choisir à l'oral.

3) des plans d'études pour différentes matieres, leur facilitant soit une révision des principales questions, soit une étude particuliere de certaines d'entre elles qui doivent retenir leur attention par leur importance ou leur actualité.

4) des sujets traités sous forme de plans détaillés ou de développements succints sur diverses questions interessantes et pour lesquelles une documentation à jour leur serait difficile à réunir. Ainsi certaines questions traitées aux cours ou abordées dans les conférences signalées ci-dessus sont résumées ou rédigées par écrit et adressées sous forme ronéotypée a tous les candidats.

3°) Enfin l'INSTITUT met sa bibliotheque et son centre de documentation à la disposition des candidats, dans toute la mesure du possible.

La Bibliotheque comprend : des ouvrages d'étude, manuels traités et cours polycopiés de Paris sur toutes les matieres du concours d'entrée à l'E.N.A.
- des ouvrages d'information et d'actualité sur toutes les grandes questions au courant desquelles doit se tenir un candicat a ce concours.

Un service de prêt à domicile est organisé dont tous les candidats peuvent bénéficier.

Le Centre de Documentation comprend:

- les principales revues touchant aux questions politiques, économiques, sociales, historiques ou géographiques?

- La "Documentation Française" publiée par les Services d' Information de la Présidence du Conseil (études et documents, notes, revues de presse française et étrangeres).

- des bulletins d'information ou de documentation périodiques publiés par divers organismes en France, en Algérie, ou à l'étranger, consituant des "archives" complètes et tenues à jour.

.....

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

- les principales publications périodiques, les hebdomadaires et les quotidiens parisiens de toutes opinions politiques que doit consulter tout étudiant en Sciences Politiques.

III.- CONDITIONS ET DROITS D'INSCRIPTION

Les candidats qui désirent s'inscrire doivent adresser leur demande avec toutes précisions justificatives à l'appui à M. le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques, Université d'Alger, rue Michelet, ALGER.

Ils donneront les diverses indications nécessaires conformément à la formule qui leur sera adressée.

Leurs inscriptions seront enregistrées au Secrétariat de l'Institut au titre de l'année complémentaire.

Les droits a acquitter se montent à :

- 2.000 frs de droit d'inscription
- I.500 frs de droits de travaux pratiques.
- 500 frs de droits de bibliotheque (éventuellement).

Des exonérations peuvent être accordées, sur demande écrite adressée au Directeur de l'Institut et appuyée des pièces justificatives reglementaires spécifiées par l'imprimé qui leur sera remis.

Pour le versement des droits, les candidats ne résidant pas à Alger devront se conformer aux indications suivantes :

I) adresser à M. L'AGENT COMPTABLE de l'UNIVERSITE, I4, rue de la Liberté, ALGER, une lettre contenant :

a) le bulletin de versement remis par le Secrétariat de l'Institut.
b) un mandat-poste des droits à acquitter
c) une enveloppe timbrée à leur adresse pour l'envoi de la quittance par le Trésor.

2) Retourner au Secrétariat de l'Institut d'Etudes Politiques, Université d'Alger, rue Michelet, ALGER, la quittance du Trésor. Le candidat ne sera définitivement inscrit qu'après la remise de cette quittance au Secrétariat de l'Institut.

La préparation commence le 20 Novembre. Toutefois les inscriptions pourront être reçues dans le courant du mois de Décembre.

Toutes les communications concernant le concours (demande de renseignements, envoi de quittance d'inscription envoi de copies et...) devront être faites à l'adresse suivante :

....

Archives de Sciences Po

"Secrétariat de l'Institut d'Etudes Politiques, Université d'Alger, rue Michelet, ALGER".

La mention "PREPARATION AU CONCOURS DE L'E.N.A." devra figurer en lettres apparentes sur l'enveloppe.

-:-:-:-:-:-:-:-

Archives de Sciences Po

H O R A I R E S

Les candidats à l' E.N.A. inscrits à la préparation organisée par l'I.E.P.A. peuvent assister à tous les cours, prendre part à toutes les directions d'études, conférences, de méthode, séances de travaux pratiques qui ont lieu à l'Institut et même à la Faculté de Droit (demander les horaires de Iere, 2eme et 3eme années au Secrétariat de l'Institut)

Toutefois leur attention est particulierement attirée sur les directions d'études, conférences de méthode et travaux pratiques ci-apres indiqués, qui conviennent particulierement a leur préparation :

Conférence de méthode : Culture Générale et littérature politique contemporaine

M. CAHEN PEREIRA : Mardi I8 h 40 - I9 h 40

Directions d'études :

a) d'importance générale pour tous les candidats au "premier" comme au "second" concours quelle que soit la section envisagée.

M. MABILEAU	L'Etat Moderne (problèmes politiques contemporains)	Ier et 3eme samedis de I5 h 30 a I7 h 00
M. PRIGENT	Histoire du XX° s.	2eme et 4eme jeudis de I6 h I0 à I9 h 40
ou Mme GUILLOT	Histoire du XX° s.	Mardis de I7 h 30 à I8 h 30

b) a choisir selon la section envisagée :

M. TABUTEAU	Géographie économique	Ier et 3eme Jeudis de I8 h I0 à I9 h 50
M. PEYREGA et M. FONTANEAU	Problemes économiques contemporains	Ier et 3eme Jeudis de I8 h I0 à I9 h 40

Travaux pratiques :

a choisir selon la Section envisagée

M. DUFAUR	Questions administratives	2eme et 4eme samedis de I4 h 00 à I5 h 30

....

Archives de Sciences Po

M. FONTANEAU	Questions économiques	2ème et 4ème Jeudis de I8 h I0 a I9 h 40
M. JACQUEMARD	Questions sociales	2ème et 4ème samedis de I4 h 00 à I5 h 30
M. EMERIT	Histoire diplomatique	2ème et 4ème mardis de I8 h 30 à I9 h 50

Archives de Sciences Po